

COMMUNE DE St.-VIGOR-DE-MIEUX.

Nous avons en Normandie cinq communes de St.-Vigor. Le nom de *Mieux*, qui sert à distinguer la nôtre, s'écrit en latin *de Modiis*¹. Ce mot qui veut exprimer *mesure, bousseau*, ne nous présente pas un sens assez clair pour que nous en fassions ici l'application.

Il y avait un seigneur de St.-Vigor à la conquête. Nous ne pourrions dire s'il était parti de la commune que nous décrivons, ou de celles qui sont dans les arrondissemens du Hâvre, d'Évreux, de Bayeux et de St.-Lo ; nous observerons seulement que le Conquérant, parti de Falaise, devait entraîner principalement après lui tous les jeunes seigneurs voisins de son berceau, et qui avaient été, pour la plupart, compagnons de son enfance. St.-Vigor est à moins d'une lieue de Falaise ; les deux communes ne sont séparées que par quelques champs qui dépendent de St.-Martin : c'est-là du moins une présomption pour réclamer en faveur de notre commune l'honneur d'avoir envoyé en Angleterre un des héros qui contribuèrent à la soumettre au glaive des Normands.

St.-Vigor a trois quarts de lieue de longueur environ, sur une demi-lieue de largeur. Au levant, il est borné par St.-Martin-du-Bû ; au midi, par Fourneaux ; au couchant, par Martigny ; au nord, par Martigny et Noron. Les hameaux sont : la Hunoudière, la Roche, le Tertre, le Bas-Tertre et Morchène.

¹ Voir le manuscrit du diocèse de Séez.

L'Ante prend sa source au pied de l'église de St.-Vigor, dans une pièce d'eau qui dépend de la terre de Morchène. Le ruisseau se dirige ensuite sur Noron, d'où, après quelques détours, il vient arroser le vallon qui se trouve au nord de la ville ; il se perd à deux lieues de-là, dans la Dive, à Coulibœuf.

Le territoire se compose de 339 hectares ou 415 acres, qui se répartissent ainsi : Terres de labour, 290 acres ; de prairies, 75 acres ; de cours, jardins, 8 acres ; de bruyères, 12 acres ; de bois, 33 acres. L'ensemble de la commune est en général frais et bocager ; les fermes sont au milieu de jolis vergers, les chemins sont bornés de haies et ombragés de beaux arbres. Vers Noron seulement, le sol s'applatit, et prend la physionomie du pays de plaine. C'est de ce côté que sont les meilleurs champs, ceux qui rapportent 250 gerbes à l'acre, et que l'on vend en conséquence près de 2,000 fr. Vers les Loges, la valeur de la terre est moindre, ainsi que ses produits. On cultive, comme à St.-Martin, le blé, l'avoine, les pois, l'hivernache, etc. Sur les bruyères, on fait un peu de sarrasin ; vers la ville on voit déjà quelques champs de sainfoin. C'est la culture des campagnes de transition. La ferme de M. Dupont, entre la route et l'église, est la plus considérable et la plus estimée de la commune.

On compte sur St.-Vigor 30 chevaux de trait, 80 vaches et 225 moutons communs. On place dans les herbages de la ferme de Morchène quinze à vingt bœufs dans la saison.

Tous les habitants de la commune sont agricul-

teurs et journaliers ; on n'y connaît encore qu'un bonnetier.

La population est de 225 individus , parmi lesquels il y a eu , dans cinq ans , 13 naissances et 9 décès. Trente-cinq enfans vont chercher l'instruction élémentaire chez les instituteurs des communes voisines. Le nombre des maisons ou ménages est de 45.

Il y a treize chemins , tant vicinaux que communaux ; ils sont passables en général , excepté dans le vallon , près de l'église , où le séjour des eaux les dégrade. Le grand chemin de Falaise aux Loges est une espèce d'avenue très-agréable pendant l'été.

On extrait d'assez bonne pierre calcaire à Saint-Vigor , pour la construction : la meilleure est sur la terre de Morchène. On emploie également de cette pierre dans les fours à chaux , qui sont au nombre de trois.

L'église , dédiée à S. Vigor , est insignifiante et moderne. Sous l'une des chapelles du croisillon , est un caveau sépulcral pour les membres de la famille *de Morchène*. Le dernier de cette famille , mort en 1805 , repose sous une pierre , au milieu du cimetière ; à peu de distance est un *Vanembras* , décédé en 1784. Un if peu ancien ombrage cette modeste enceinte. Il n'y a pas de desservant ; la paroisse est réunie à St.-Martin-du-Bû.

A Morchène est un manoir seigneurial , dont les plus anciens bâtimens ont peut-être deux cents ans ; il y avait deux vieilles tourelles qui ont été abattues. C'est à ce qu'il paraît le plus ancien fief du lieu.

Un Rolland de Morchène était lieutenant du bailli de Falaise en 1586¹. La terre appartient encore à ses descendans. C'est dans la cour même de ce domaine que l'on a trouvé, il y a peu d'années, presque à la surface du sol, une monnaie d'or de l'empereur Justinien, portant sur la face : *D. N. Justinianus P. C.*, et au revers : *Victoria Austro Rom. - S. C.* — *Cons.* Cette pièce est entre les mains de M. de Morchène, notaire à Falaise, qui nous l'a bien voulu confier. C'est le premier monument de ce genre qui nous serve à constater le passage des Romains dans cet arrondissement. Bientôt nous aborderons des communes qui nous présenteront un bien plus grand nombre de ces sortes de souvenirs, laissés par le peuple-roi sur toutes les terres qu'il parcourut aux jours de sa puissance et de ses conquêtes.

Sur l'emplacement de l'ancien manoir du Tertre, fut bâti, il y a un demi-siècle, le joli château qu'habite aujourd'hui la famille de Vanembras. L'édifice n'est pas très-considérable, mais il est dans une belle exposition et au milieu de bosquets et de bois qui ont acquis depuis quelques années un développement convenable. Cette habitation maintenant est une des plus agréables des environs de la ville.

Le maire de St.-Vigor est M. François Loudié ; il a pour adjoint M. Louis Pinson. Nous remercions M. Loudié des renseignemens qu'il a bien voulu nous donner sur sa commune. Nous trouvons qu'elle paie en impôts directs à l'Etat, une somme de 3,368 fr. 83 cent.

¹ Tome I.^{er}, page 123.